



DECLARATION LIMINAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 21 JANVIER 2019

Monsieur le Président,

Comme chaque année nous voici convoqués pour le traditionnel CTL « emploi ». Traditionnel, car malheureusement, les années passent et se ressemblent. Ce sont 18 emplois supprimés cette année à la DDFIP 68 qui s'ajoutent aux 209 emplois supprimés depuis 2010.

Le dogmatisme des suppressions d'emploi confine à une mauvaise foi affligeante tant les réponses apportées semblent loin des réelles préoccupations du quotidien.

Parallèlement à la fusion de services, à la restriction des heures d'ouverture au public et à la proposition d'un accueil sur rendez-vous les collègues font face à un accueil accru du public pour expliquer le PAS, parfois sans avoir été formé ou en attente de formation.

De plus, pour les agents, la dématérialisation à outrance se heurte à des applicatifs de plus en plus défectueux et qui renforcent la pénibilité au travail. Rappelons les millions d'utilisateurs laissés pour compte de la fracture numérique. L'égalité devant l'impôt n'y est pas, loin s'en faut !

Au plan local, les récentes visites de sites qui ont été menées apportent le même constat et surtout, soulève la même question, y-a-t-il encore un pilote dans l'avion ?

Quel que soit le site, les agents font en sorte de colmater les fuites d'un bateau qui prend l'eau de toute part... notre Titanic est en passe de ressembler au Costa Concordia, le Capitaine a été mis à la retraite (sic) sans que la DG ne daigne nommer un nouveau DDFIP.

Le CDIF, le SIP de Guebwiller, le SIP SIE de St Louis, le PCE de Colmar, serions-nous un département d'expérimentation de « l'intérim » ? Préparerions-nous notre positionnement dans la future collectivité européenne d'Alsace ?

Dans les petits sites survivants la moindre absence non prévue est un casse-tête ingérable, les collègues stockent et/ou reportent leurs congés et certains, en plein désarroi, en viennent même à envisager la fermeture de leur unité.

La cellule procédures collectives du PRS a explosé et le TAM-RAP prend malheureusement le même chemin. Les calendriers sont de plus en plus contraints et tendus en permanence.

L'équipe départementale de renfort devient pérenne.

Les collègues du service public local sont confrontés de même manière aux suppressions d'emploi et subissent également de plein fouet les réformes (PSV2, interlocuteurs pour le PAS...).

Ces quelques exemples sont l'illustration d'un sous-effectif chronique dans les services entraînant une réelle souffrance au travail qui ne cesse de s'aggraver pour l'ensemble des équipes qui bénéficient des bienfaits de la brasse coulée.

Pour finir et même si nous ne pouvons qu'être favorable à la reconnaissance des charges de travail supplémentaires, les modalités d'application de la fameuse prime de 200 € vont encore diviser les agents. Nous réaffirmons les intérêts collectifs de notre direction sans cautionner les intérêts particuliers.

**NOUS EXIGEONS L'ARRET DE TOUTE SUPPRESSION D'EMPLOI !!!
LA SUPPRESSION DU JOUR DE CARENCE
L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE
NOUS REFUSONS TOUTE FORME DE REMUNERATION AU MERITE**